

<http://www.leparisien.fr/lyon-69000/des-pompiers-du-rhone-debrayent-pour-de-meilleures-conditions-de-travail-01-02-2011-1296469.php>



Des pompiers du Rhône débrayent pour de meilleures conditions de travail

Des pompiers professionnels du Rhône ont débrayé de 16H00 à 18H00 mardi pour demander notamment de meilleures conditions de travail et contester une nouvelle organisation des secours, a-t-on appris auprès d'une intersyndicale Sud-SNSPP-Unsa et de la direction du Service d'incendie.

Les revendications concernent entre autres "les délais d'intervention", qui sont passés pour les pompiers volontaires de "six à dix minutes entre leur domicile et la caserne", un délai "incompatible avec des secours d'urgence, où chaque minute compte", a expliqué à l'AFP Rémy Chabbouh, du syndicat Sud.

Les grévistes contestaient également la charge horaire de travail de certains pompiers logés, qui assument plus de gardes que leurs collègues, ainsi que "le versement disparate de primes disparates selon les casernes" alors que "les jeunes sont oubliés" et certains officiers augmentés: "En gros, plus tu es près du feu, moins tu touches", a estimé M. Chabbouh.

Une réunion mardi matin avec le président du département - et garde des Sceaux - Michel Mercier (président du conseil d'administration du Sdis) "s'est très mal passée", selon ce syndicaliste. En conséquence, conformément à un préavis lancé le 5 janvier, "90%" des 150 pompiers qui devaient prendre leur garde mardi matin se sont déclarés grévistes et on dû être réquisitionnés par la direction.

Sur 470 pompiers qui devaient prendre leur service ce jour, "287 étaient non grévistes, 149 ont été maintenus par ordre de service et 34 ont pu se mettre en grève", a indiqué de son côté le colonel Serge Delaigue, directeur du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis).

"Nous avons eu trois séries de réunions" avec les différents syndicats depuis le 10 janvier et M. Mercier a notamment acté "un plan de recrutement de 18 sapeurs pompiers professionnels par an pendant trois ans", a poursuivi le colonel Delaigue.

"Ce plan a été accepté par la CGT, syndicat majoritaire" au sein du Sdis, "et la CGC", a-t-il ajouté. "Les autres ont jugé les propositions insuffisantes, c'est leur droit, mais je rappelle que les conditions de carrière d'un pompier dans le Rhône sont déjà exceptionnelles", a justifié le directeur.

Le Sdis 69, qui compte 1.100 pompiers professionnels, dispose d'un budget annuel d'environ 160 millions d'euros.